

Comptes rendus

Hugues de Chanay et Odile Le Guern (dir.), *Signes du corps, corps du signe*, Paris, L'Harmattan, 2009, 282 p. ISBN : 978-2-296-08219-9.

Cet ouvrage rassemble les diverses communications de la session préparatoire en septembre 2002 du huitième congrès de l'Association Internationale de Sémiotique qui eut lieu deux ans plus tard à Lyon.

Signes du corps, corps du signe nous raconte l'entrelacement de relations subtiles entre le symbole et le réel. Il donne un éclairage à multiples facettes sur un présupposé trop souvent mis à l'écart, celui du signifiant, de la matérialité du signe, et remet aussi en lumière celui qui se trouve à la source du signe. Les nombreuses réalités que recouvre le signe dans les domaines de l'art, de la poésie, de la littérature, de la danse, du théâtre, de la religion, etc., constituent la force et la richesse de cet ouvrage collectif.

La première partie de l'ouvrage propose de circonscrire le champ théorique de la matérialité du signe en regroupant plusieurs approches.

Quand la matérialité du signe se prolonge dans les sensations qu'il éveille chez l'énonciateur ou l'énonciataire, on peut alors, comme Roland Posner et Dagmar Schmauks (Berlin) dans « Synaesthesia : Physiological Diagnosis, Practice of Perception, Art Program. A semiotic re-analysis », parler de synesthésie, perception simultanée relevant de différentes modalités sensorielles. Cette pathologie s'expérimente de façon plus ordinaire dans des expressions langagières (*une musique colorée*), dans l'art (qui exprime la même idée sous différentes matérialités) ou la religion. L'histoire des perceptions montre comment les sens ont été marginalisés, placés sous la maîtrise de l'intellect, anesthésiés, déconnectés les uns des autres et de la réalité. Par l'absence même du stimulus, la synesthésie permet la métaphore, la symbolisation, la sublimation.

Dans « L'aube du langage : la médiation esthétique du signe », Bernard Lamizet (Lyon), nous montre que l'expérience esthétique est une régression vers l'aube du langage, vers les formes *a priori* de la communication, de

l'échange symbolique. Par les formes et les représentations (poésie, danse, etc.), le corps exprime une « signification interprétée du sujet ». Il y a médiation esthétique du signe par le corps. *Le corps se fait signe*, autorisant une reconnaissance, une interprétation. Alors, le sujet est confronté à la matérialité interprétable de ce qui fait signe, à l'évidence du corps du signe. Cette expérience (où l'autre n'a pas de place) permet de redécouvrir la matérialité originnaire du signe, un état avant même que le signe ne signifie.

À cette vision sensorielle de la matérialité du signe répond l'approche matérialiste et économique de Ferruccio Rossi-Landi présentée par Jeff Bernard (Vienne) dans « Co-presence of Artefacts ». L'auteur y déploie les concepts clés de la théorie de F. Rossi-Landi comme le travail du signe, l'homologie entre production matérielle et production du signe, la reproduction sociale. J. Bernard propose d'élargir ce modèle socio-sémiotique par l'ajout aux artefacts matériels des *signifacts* (signes de communication externes) et des *mentefacts* (signes idéologiques internes). La sémiotique est le résultat d'un travail qui produit un signe formé de différentes parties dont il persiste des résidus détectables par l'historicité et de la socialité.

Dans « Bodies and Signs : For a Typology of Semiotic Materiality », Susan Petrilli (Italie) apporte une dimension éthique à cette réflexion sur la matérialité du signe en élargissant l'étude au-delà du monde humain et en réintégrant le biologique. Matérialité dont elle dresse une typologie hiérarchisée, s'appuyant elle aussi sur Ferruccio Rossi-Landi, mais encore sur Thomas A. Sebeok et Charles S. Peirce. Dans un monde modalisé par le langage (et ici *sémiotique* s'oppose à *sémiotique*), la matérialité sémiotique engage pleinement la responsabilité humaine envers la vie sur terre : seul l'être humain a cette capacité sémiotique, et en tant que tel a le devoir de veiller au vivant.

Dans « Corps, langage et altérité chez Emmanuel Lévinas », Augusto Ponzio (Italie) replace la discussion sur le plan éthique amorcée par Susan Petrilli en posant la question de l'altérité chez Emmanuel Lévinas. L'identité, le soi, la séparation d'avec l'autre, se construisent dans l'altérité (par le biais de la jouissance). La fonction présentative (phatique et vocative) du langage montre le désir que l'autre soit présent. Cette non-indifférence pour l'autre relève de l'éthique telle que la conçoit Lévinas. C'est le corps qui expose le soi à l'altérité et permet l'intercorporité avec tous les vivants, rejoignant en cela la sémio-éthique de Petrilli et Ponzio. La substitution aux autres, cette « altérité dans le même », ne lèse en rien toutefois l'unicité du *je*.

Avec Solomon Marcus, nous entrons dans le domaine du vivant. Dans « The Body Identity : From Material and Structural to Global, Semiotic and Computational », l'auteur développe une typologie identitaire du corps humain : l'identité matérielle (niveau macroscopique), structurelle (niveau infinitésimal reposant sur la disposition des cellules), « computationnelle » (ce que le corps peut faire), sémiotique (ce qu'il signifie) et le champ identitaire (défini par l'interaction permanente avec le monde extérieur).

Le champ identitaire est une notion capitale dans le contexte d'une mondialisation souvent perçue comme une menace pour notre identité.

À l'instar de Susan Petrilli, John Deely (Houston) définit l'être humain par sa capacité sémiotique. Dans « Il ne suffit pas d'un corps pour faire un signe », son approche du signe est philosophique. Selon la définition de T. A. Sebeok, l'animal est incapable de différencier l'objet (concret) de la chose (abstraite). Tandis que l'homme parlant, capable d'abstraction, n'est plus une « *res cogitans* » mais un animal sémiotique car le seul à voir ce qui unit les choses reliées. C'est ainsi que l'on peut intercaler entre les deux faces du signe saussurien un troisième élément, celui de la relation.

Dinda Gorlée (Helsinki) confronte la pensée de deux éminents sémiologues, celle du structuraliste français Roland Barthes et celle du pragmaticien britannique C. S. Peirce. On peut voir une convergence entre certaines positions de Barthes sur le texte et les concepts de *priméité*, *secondéité* et *tiércéité* de Peirce. Priméité et plaisir du texte, secondéité et études épistémologiques du texte... Cependant, la logique objective et le pragmatisme de Peirce se heurtent à la conception barthésienne d'une réalité et d'une signification insaisissables. En dépit des apparences, ces deux penseurs incarnent deux théories sémiotiques opposées.

La seconde partie de l'ouvrage propose d'étudier les différentes réalités que recouvre le signe à travers des études de corpus émanant de différents genres discursifs (biblique, touristique, littéraire, publicitaire) ainsi que de corpus polysémiotiques (audiovisuels, picturaux, cinématographiques, lyriques, architecturaux).

Dans « Le signe rompu du corps : modèles sémiotiques et discours théologiques », Louis Panier (Lyon) explore les conditions sémiotiques de l'énoncé « Ceci est mon corps donné pour vous ». La modalité assertive soutient une métaphore entre le pain et le corps de l'énonciateur. Cependant l'auteur dépasse l'interprétation purement symbolique, où le « pain » serait signifiant et le « corps » signifié. La parole sur le pain manifeste la coupure de l'énonciation (*schieze*) qui rend la sémiose possible par un acte de détachement (« ceci » est « mon » corps); cette division fait du corps le lieu de la parole. Ce dispositif de division, cette brèche ouverte, permet la répétition des figures (« ceci est mon sang ») dans l'attente d'un interprétant final, d'un corps pour le sujet de l'énonciation.

Dans « Le délit du corps », Marie C. Poix-Têtu analyse la représentation d'une mère mourante en mettant en parallèle deux lectures de Marguerite Yourcenar : *Anna, Soror...* et « Le lait de la mort » avec un extrait de *Souvenirs pieux*. Selon les versions d'*Anna, Soror...*, la représentation de la mort – et des signes du corps affecté par elle – peut disparaître. Toutefois, des traces de cette évocation du corps au bord du cadre, qu'est *le délit du corps*, ont été retrouvées, reprises et déposées dans *Souvenirs pieux*.

L'auteur fait l'hypothèse que, par ce qu'elles persistent à taire ou à dire d'une version à l'autre, les variantes laissent apparaître, en filigrane, toute la chair d'un texte, que parfois personne ne parvient jamais à énoncer.

Dans « Le corps du voyageur dans la description géographique », Pierre Sadoulet compare la représentation du corps à travers un guide de randonnées pédestre et les récits de voyageurs. Il montre que ces discours de représentation de l'espace reposent sur un processus de tension/refoulement : un refoulement du corps et de ses manifestations (fatigue, souffrance, angoisse face aux dangers et possibilités d'égarment) et la présence d'un corps tensif présupposé (lexique du déplacement, importance des « points de vue »). Mais le corps refoulé n'est pas un corps absent et le plaisir du randonneur est à son comble lorsqu'il trouve une cohérence entre la phénoménologie de la marche et la rationalité de la carte.

Dans « Figures du corps et énonciation », Nathalie Simon propose deux études qui abordent la question référentielle du corps à partir de son inscription figurative dans deux discours, l'un littéraire, l'autre publicitaire, avec l'idée de montrer comment, plus que la référentiation, l'énonciation, qui est à l'œuvre dans les discours, influence l'énonciataire. L'auteure montre ainsi comment l'impression référentielle d'un corps découle davantage de l'énonciation des qualités sensibles, graphiques et chromatique, d'une robe qui l'enveloppe et l'iconise... ou le déréalise et le désiconise.

Adrian Gimata-Welsh et Maria Rayo Sankey Garcia proposent dans « Gestures and the Notion of Democracy » une analyse « paralinguistique » des discours en étudiant la gestuelle de six personnalités politiques mexicaines lors de débats télévisés de trois minutes chacun. Pour les auteurs, les gestes des mains, droite ou gauche, combinés aux hochements de tête, constituent à la fois une sorte de lexique et une syntaxe de la gestuelle. Ils constituent une fenêtre sur l'esprit de l'énonciateur et sont le signe d'une interaction avec autrui. L'hypothèse est que les gestes en politique sont le reflet d'une « cartographie cognitive » différente selon l'ancrage idéologique des locuteurs. Ainsi les gestes, avec leur façon d'occuper et de découper l'espace, seraient les indices révélateurs des différentes conceptions qu'auraient les énonciateurs de la démocratie.

Dans « Cosmos, Body and Aesthetic Urban Space », Alexandros Ph. Lagopoulos nous rappelle, à travers les exemples du village Fali du kangu (au Nord Cameroun) et de mandalas tibétains, comment le corps et le code anthropomorphique, étroitement liés au code cosmique, constituent une dimension symbolique majeure de l'espace. Dans les sociétés occidentales, les proportions (mathématique et symétrique) du corps humain sont devenues au fil des siècles les « mesures étalon » à partir desquelles l'espace est organisé (Vitruve, Alberti, Le Corbusier). Certaines métaphores restituent aujourd'hui encore cette relation intime entre le corps et l'espace urbanisé comme les *artères*, le cœur, ou le *poumon* de la ville pour désigner un espace vert.

Dans « La gestualité dans la visualisation du texte biblique », Vassela Posner analyse, à travers les images religieuses, l'utilisation de la corporalité en tant que système de signes visuels dans des cultures chrétiennes de l'Est (orthodoxe) et de l'Ouest (catholique et protestante). L'auteure propose une approche pragmatique des gestes, qui peuvent être interprétés comme des images aux propriétés performatives – prescriptives ou promissives – agissant sur la réalité du spectateur et dont le contenu sémantique, codifié, varie selon l'histoire du christianisme et les pratiques gestuelles dans les différentes cultures.

Dans son article « L'autoportrait, signe du corps par le corps du signe », Odile Le Guern analyse le double mouvement du peintre qui, à travers son autoportrait, se révèle et se dérobe au regard de l'observateur. Dans l'autoportrait, signe du corps de l'artiste, ce dernier, en tant que sujet énonçant, s'y révèle le plus souvent par la représentation iconique d'attributs (pinceaux, palettes) qui constituent une façon de parler de l'énonciation picturale, mais c'est dans le travail de la matière picturale, considérée comme le corps du signe qu'est l'autoportrait, que le peintre se dévoile. Dans ce travail de déformation, de réécriture, de métamorphose de son visage, le peintre construit « un discours sur soi ». Ce conflit entre iconique et pictural, contenu et expression, entre *apparence* et *apparaître*, permet ainsi à l'artiste énonciateur, de s'exposer tout en se dérochant.

Dans « On the Materiality of Film : The Diegetization of Stylistic Devices », Gloria Withalm étudie l'« auto-réflexivité » à l'œuvre dans certains films, c'est-à-dire la manière dont le film « parle » de sa mise en film, en laissant apparaître des marques d'énonciation, comme le recours au noir et blanc dans une même œuvre, ou de fabrication (générique de début, de fin, sous-titres, insertion de graphismes ou de textes dans l'image (Tex Avery), intégration dans des dialogues d'informations relatives aux aspects techniques du film, référence au caractère périssable du film en tant que support (*Cinéma paradiso* de Giuseppe Tornatore). L'auteure montre ainsi comment des éléments extra-diégétiques entrent parfois dans l'espace diégétique de la fiction.

Dans « La chair des sons, ou l'aspectualisation du corps : l'exemple de l'opéra », Hugues de Chanay analyse la « justesse » de la sensation que l'on éprouve à l'écoute d'une pièce lyrique. Ce trouble esthétique est le fruit des effets de voix, la chair des sons, qui transmettent l'émotion, permettant ainsi la catharsis qui repose elle-même sur une double empathie, l'une narrative (le livret, le sens), l'autre somatique (respiration, rythme, intensité...). Ces différentes formes d'empathie sont mises en jeu dans l'aspectualisation, qui réside dans l'ajustement du dire sur le vécu, par le jeu de débordements ou d'*immersion* des vocalises. L'adéquation entre sens et sensation, à l'origine du sentiment de « justesse », est ce que l'on cherche à rééprouver, au fil des écoutes répétées d'un même morceau.

La perspective pluridisciplinaire de cet ouvrage et la diversité des objets d'analyse exposés font apparaître la dynamique du signe et de ses

relations intrinsèques (avec les signifiants, les énonciateurs et les énonciataires) et illustrent bien l'idée selon laquelle le signe fait émerger le corps, le corps fait émerger le signe, et que la signifiante naît de cette réciprocité.

Marina Krylyschin

Université de Paris 5 – EDA

Catherine Ruchon

Université Paris 13 – CENEL

Alice Krieg-Planque, *La Notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2009, 144 p. ISBN : 978-2-84867-255-7.

Cet ouvrage d'Alice Krieg-Planque fait suite à un premier travail initié en thèse de doctorat en 2000 sur *Émergence et emplois de la formule « purification ethnique » dans la presse française (1980-1994)* et dont la présentation des résultats et leur analyse en contexte a fait l'objet, trois ans plus tard, d'une publication remaniée aux éditions du CNRS¹. Elle s'y propose fondamentalement un dessein plus élaboré qui donne une meilleure visibilité au cadre théorique (l'« école française d'analyse du discours ») et méthodologique (détermination des contours de l'objet dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire) qui éclaire son analyse de la notion de formule définie comme « un ensemble de formulations qui, du fait de leur emploi à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire » (p. 7). Mais au-delà de cette notion de formule, l'ouvrage explore aussi d'autres phénomènes de reprise discursifs comme les « petites phrases » ou les « slogans » qui, tous, permettent de s'apercevoir des rapports interactionnels d'opinion, de domination, etc. qui peuvent exister entre les différents acteurs d'une même sphère socio-politique.

Sur le plan de la structure et de l'architecture, le texte s'organise en cinq chapitres qui interrogent tour à tour et comme suit : des travaux sélectifs sur les usages socio-politiques de mots qui permettent de repérer des formules (chapitre I), le travail heuristique opéré par Jean-Pierre Faye sur la formule État total qui, au-delà de la genèse qu'elle fait du terme de *formule* même, définit sa modalité de circulation et son caractère constitutivement figé (chapitre II), l'analyse de Marianne Ebel et Pierre Fiala

1. « *Purification ethnique* ». *Une formule et son histoire*, Paris, CNRS Éditions, coll. « Communication », 2003, 523 p.

qui met en place des outils linguistiques (chapitre III) sur la base desquels Alice Krieg-Planque propose quatre propriétés qui spécifient sa conception de la formule (chapitre IV) dont elle fait la synthèse, montre les déplacements (vers la notion d'espace public) et évoque les rapports avec les grands médias (chapitre V).

Dans le chapitre I, « De l'analyse du vocabulaire socio-politique au repérage de formules », qui procède par rappel de certains travaux de lexicologie socio-politique, la notion de formule est appréhendée comme un phénomène discursif qui vit de l'usage qu'en font les acteurs. Ce sont surtout les analyses d'Alain Rey sur le mot *révolution* dans « *Révolution* ». *Histoire d'un mot* et celles de Marie-France Piguet sur le mot *classe* dans *Classe. Histoire du mot et genèse du concept des Physiocrates aux historiens de la Restauration* qui permettent à Alice Krieg-Planque de montrer comment le mot acquiert le statut de formule à la faveur d'usages langagiers marqués par des « heurts de parcours » et des « zones de turbulence ». Ces dernières « secousses sémantiques », pour emprunter le vocabulaire de Marguerite Yourcenar, se donnent surtout à voir à travers l'éparpillement du sens du mot *révolution* qui peut signifier en même temps « réforme », « changement constitutionnel », « nouvelle institution », etc., sa productivité lexicologique (avec la naissance de mots dérivés comme « contre-révolution », « révolutionnaire », etc.), les emplois combinés du mot *classe* dans des syntagmes nominaux (« la classe productive », « la classe des propriétaires » et « la classe stérile ») ainsi que les opérations métadiscursives qui en résultent et glosant sur le caractère impropre de cette dernière expression. Autant de preuves qui attestent l'existence mouvementée des mots à partir de laquelle Alice Krieg-Planque va tirer des éléments d'analyse qui lui serviront à élaborer les propriétés définitoires de sa conception de la notion de formule : la circulation des termes et la dimension polémique.

Mais c'est dans le chapitre II, « Le travail heuristique de Jean-Pierre Faye : la formule "État total" », qu'on s'aperçoit plus nettement de l'arrière-plan théorique sur lequel se fonde notre auteur pour mieux affiner les différentes caractéristiques qui donnent forme à sa conception de la formule. Le point de départ est le requestionnement de la notion de « surrécit » mise en route par le philosophe Jean-Pierre Faye pour décrire les conditions de la production et de la circulation des récits et à partir de laquelle Alice Krieg-Planque opère un décrochage référentiel où le terme de *formule* n'est plus utilisé pour désigner uniquement des expressions comme « État total », « État totalitaire », mais renvoie maintenant à des propriétés qu'elle dégage de la formule fayenne *totale Staat*. La première propriété est la « genèse » du terme depuis la première occurrence de l'adjectif *totalitaria* dans le discours de Mussolini de 1925 à la notion voisine de « mobilisation totale » théorisée par Ernst Jünger en 1930 pour dire la mobilisation *tous azimuts* de la société au service de l'État et qui a été reprise par l'idéologue allemand Carl Schmitt pour donner lieu à la formule *totale Staat*. Genèse qui laisse

voir la « circulation » (deuxième propriété) géographique du terme (de l'Italie à l'Allemagne en passant par le nord de l'Europe) à laquelle s'ajoute une « circulation » linguistique en termes de productivité lexicologique qui génère des expressions comme *totale Revolution*, *Totale Krise*, *Dictature totale*, etc. Mais quel que soit le changement occasionné par cette mobilité transfrontalière du terme (changement de langue, changement de formation discursive, changement de sens, changement par dérivation ou composition), il y a quand même une certaine stabilité formelle que Krieg-Planque identifie à un terme absent du travail de Jean-Pierre Faye mais proche de la notion de formule, le « figement » (troisième propriété tirée de la formule *totale Staat*), comme attestation de la soudure de l'expression et, par-delà, du caractère agissant de la langue. Que la formule circule, qu'elle soit attestée, ce sont là des preuves qu'elle est en majorité bien reçue : c'est ce qu'elle appelle « le procès d'acceptabilité » (quatrième propriété tirée de la formule fayenne) comme effet de l'efficacité de la formule destinée à faire accepter volontairement un mot sans besoin de démonstration.

Dans la continuité des analyses de Jean-Pierre Faye, Marianne Ebel et Pierre Fiala proposent des définitions plus précises de la notion de formule à travers les termes *Überfremdung* ou « emprise et surpopulation étrangères » et « xénophobie », dont Alice-Krieg Planque rend compte dans le chapitre III de son ouvrage. Le contexte historique qui leur sert de prétexte est la Suisse des années 1960-1970, années au cours desquelles le pays a connu trois votations (1970, 1974 et 1977) sur la proposition de limitation de l'immigration. Mais ce qui intéresse fondamentalement notre auteur dans leurs analyses, ce sont les instruments linguistiques, absents des travaux de Faye, qu'ils mettent en place pour construire la notion de formule sur la base de deux séries d'énoncés qui servent à décrire ce que disent les locuteurs : « les énoncés à valeur de *re* » qui, en se rapportant au contenu référentiel de la formule, attestent son caractère référentiel et « les énoncés à valeur de *dicto* » qui attestent le caractère polémique de la formule en renvoyant au mode de dire. À partir de ce moment, est formulé, disent-ils en substance, tout signe qui a valeur de référent social, c'est-à-dire qui « signifie quelque chose pour tous à un moment donné » (p. 55) et qui présente en même temps une dimension « polémique » comme preuve évidente que c'est parce qu'elle est contestée que la formule domine. Au-delà des pistes intéressantes qu'elles ouvrent à la perspective de Krieg-Planque, ces analyses d'Ebel et Fiala opèrent également un déplacement important dans le champ de l'analyse du discours qu'elles pensent en termes d'ouverture et d'hétérogénéité avec les notions de « formule », de « circulation » et de « référent social ».

Après ce tour d'horizon d'études qui représentent l'arrière-plan théorique de la notion de formule, Alice Krieg-Planque s'attache, dans l'avant-dernier chapitre de son ouvrage, à ses propres propositions qui circonscrivent le terme en quatre principales propriétés. Pour elle, pour qu'un mot puisse accéder au statut « formulaire », il faut qu'il présente un

« caractère figé », s'inscrive dans une « dimension discursive », fonctionne comme un « référent social » et comporte un « aspect polémique ». À y regarder de plus près, on se rend compte que l'essentiel de ces propriétés résulte des implications des analyses antérieures qui lui ont servi de source d'inspiration.

À travers le figement (propriété 1), elle veut montrer que la formule s'incarne dans une forme signifiante stable qui facilite son identification. C'est d'ailleurs sur la base de cette exigence de stabilité que les catégories suivantes, parce que procédant selon elle d'un certain relativisme qui leur fait changer de sens selon le contexte socio-culturel, sont écartées de la possibilité d'être des formules : les « préconstruits culturels » de Jean-Blaise Grize, les « prédiscours » de Marie-Anne Paveau, les « *topoi* » de Jean-Claude Anscombe et Oswald Ducrot, les « aphorismes » de Marie-Anne Mochet et Iva Cintrat, les « énoncés légiférants » de Blanche-Noëlle et Roland Grunig, et la notion d'« idéologème » de Marc Angenot. Cette forme de la formule, qui peut se présenter en une unité lexicale simple (cas d'un mot) ou complexe (syntagme lexicalisé), en une unité lexico-syntaxique ou en une séquence autonome (slogan), est à prendre en compte, selon Krieg-Planque, sur le double plan morpho-syntaxique (en dehors de toute méthode transformationnelle) et lexical (dans le respect de la singularité du corps de chaque lexème). Mais cette identification à une matérialité linguistique stable ne veut pas pour autant dire que la formule tient du formalisme absolu. L'existence des variantes d'une même formule occasionnée par une productivité lexicologique (comme c'est le cas dans « purification ethnique », « nettoyage ethnique » et « épuration ethnique ») ainsi que celle de formulations concurrentes de la formule sont suffisantes pour dire que le figement ne relève pas d'une approche formaliste.

S'il faut d'abord que la séquence soit linguistiquement descriptible dans une forme stable, il faut par la suite qu'elle soit développée dans des usages langagiers pour qu'elle puisse devenir une formule. Et c'est dans cet usage, qui cache le « caractère discursif » de la formule (propriété 2), que réside la condition fondamentale de son analyse, nous dit Krieg-Planque. C'est pourquoi elle réaffirme que c'est dans l'existence d'un corpus saturé d'énoncés que jaillit le plus souvent la formule, même si l'érection d'une séquence au rang « formulaire » peut coïncider avec ses premières apparitions formelles comme on peut le constater dans les syntagmes néologiques « classe stérile », « purification ethnique » ou dans des emprunts comme *glasnost* (transparence) et *perestroïka* (reconstruction). Ce qui revient à dire que c'est l'avènement d'un contexte discursif singulier postérieurement à l'existence de la séquence qui est le principal gage du passage de cette dernière au statut de formule. À titre d'exemple, Krieg-Planque cite l'usage particulièrement abondant des mots « concertation », « négociation » et « dialogue » dans le contexte discursif des réformes de la Sécurité sociale initiées en 1995 par Alain Juppé, alors que ces mots existaient pourtant tout

ordinairement dans le vocabulaire socio-politique. Ce qui atteste qu'il s'est opéré une resémantisation (le gouvernement parle de « concertation » et de « dialogue » qui ne sont pas, pour les syndicats qui imposent la « négociation », les vrais termes du débat) qui confirme encore, si besoin en était, la tendance générale de l'existence formelle du mot préalablement à son accès au rang de formule.

En empruntant à Marianne Ebel et Pierre Fiala le caractère de « référent social » de la formule (propriété 3), Alice Krieg-Planque veut montrer son ancrage dans une sphère socio-politique où elle est, en un moment donné, connue de tous. Mais pour que le signe puisse acquérir cette « valeur de *re* » qui lui permet de renvoyer à un monde commun, nous dit-elle, il doit satisfaire à deux critères majeurs : celui de la « notoriété », qui est quantifiable à travers l'accroissement de sa fréquence certifiée par une forte productivité lexicologique sur un corpus stable (production de dérivés et de mots composés) et celui de son attestation dans des types de discours variés (oraux et écrits comme savants et ordinaires), qui montre sa capacité à transcender différentes formations discursives. De ce fait, la fréquence d'un signe tributaire d'un prétexte mondain et non d'un événement discursif cultivé et entretenu, de même que celle des mots des vocabulaires de spécialité incapables de s'échapper des limites étroites de leur domaine, ne peuvent aucunement, dans sa perspective, être éligibles au statut de formule, même s'ils recouvrent le caractère polémique et de référent commun relativement à leur univers d'appartenance. Bref, « pour que l'on puisse dire que la formule est un signe connu de tous, il faut que l'on puisse en observer la présence dans des types de discours les plus variés possibles. Il faut que les lieux d'émergence de la formule se diversifient. Si la formule est originaire d'une formation discursive, elle doit en sortir » (p. 99).

À ce « caractère de référent social » de la formule, Alice Krieg-Planque associe consubstantiellement, à la suite de Marianne Ebel et Pierre Fiala, un « caractère polémique » (propriété 4) qui est la résultante des séries d'oppositions et d'affrontements qui président à son ancrage dans une sphère socio-politique donnée. Laquelle dimension polémique est la cristallisation des enjeux que cache la formule et qui lui confèrent un caractère « grave », non pas dans le sens dramatique du terme, nous dit-elle, mais dans le sens où elle présente un intérêt commun qui peut même atteindre une proportion nationale. À ce propos, elle donne l'exemple de la valence significative que représente la formule « purification ethnique » dans l'histoire de la Yougoslavie pour montrer encore comment les appréhensions (pour ne pas dire le « caractère polémique ») suscitées par cette désignation présentent la sphère socio-politique et discursive comme un « champ » (au sens bourdieusien du terme) où s'affrontent des mots sous la forme de « guerre de position » et de « guerre de mouvement » selon la métaphore courtinienne qu'elle emploie. À partir de ce moment, la meilleure manière d'étudier une formule consiste à analyser ses opérations métadiscursives

« opacifiantes » (Jacqueline Authier-Revuz) qui peuvent porter sur plusieurs objets parmi lesquels Alice Krieg-Planque retient : l'injonction de prononciation et du refus d'énoncer (cas du gouvernement Juppé qui évite de prononcer le mot « négociation » préférant ceux de « concertation » et de « dialogue » jugés insuffisants pour les syndicats), la tentative d'appropriation d'une formule monopolisée par une partie adverse, la répudiation d'une formule, l'inadéquation de la formule à la chose qu'elle désigne (l'expression « classe stérile » analysée par Marie-France Piguet), la prédication et le rejet de la prédication (le mot « xénophobe » attribué aux partisans de la lutte contre la « surpopulation étrangère » et qui s'en défend), le caractère réel ou fantasmé du référent désigné par la formule, etc.

Présenté comme une « synthèse » qui montre le déplacement opéré par Alice Krieg-Planque en retravaillant la notion de formule dans un sens qui trahit le projet de « surrécit » initié par Jean-Pierre Faye, le cinquième et dernier chapitre de l'ouvrage a valeur de conclusion. Il s'articule autour de quatre points.

Le premier point justifie le choix du terme de *formule* qu'elle a emprunté à Marianne Ebel et Pierre Fiala, qui le tiennent à leur tour du philosophe Jean-Pierre Faye, pour mieux le circonscrire à travers une série de quatre propriétés qui, non seulement le sortent de ce halo d'acceptions diverses et multiples hors du discours scientifique des sciences du langage, mais permettent surtout d'identifier plus clairement son contenu.

Quant au deuxième point, il présente les différentes propriétés qu'elle a énoncées dans son analyse sous la forme d'un continuum qui refuse toutes étanchéités de nature à les mesurer en termes de présence et d'absence. Bien au contraire, la formule est pour elle une catégorie graduelle qui fait que les propriétés sont présentes inégalement, c'est-à-dire à des degrés divers. Le figement, le caractère discursif, le référent social et la dimension polémique étant de ce point de vue tous relatifs en raison respectivement du fait qu'une séquence remplit plus ou moins un certain nombre de tests, que les usages déterminent plus ou moins le statut « formulaire » de la séquence, que certains locuteurs peuvent être réticents à l'usage de la formule qu'ils peuvent éviter à tout prix, et que des séquences peuvent être peu problématiques quand d'autres le sont moyennement ou fortement.

Dans le troisième point, elle opère un déplacement à travers lequel la notion de « référent social » rencontre sur son chemin celle d'« espace public » (mise en place par Jürgen Habermas en 1962) sur la base du principe selon lequel si la formule est connue de tous, c'est parce qu'elle a été relayée par des procédés de publicisation assurés principalement par les grands médias que sont la presse, la radio et la télévision. Pour le dire autrement, la formule a besoin d'être fortement médiatisée par le biais d'un moyen de publicisation pour qu'elle puisse se constituer en « référent social ». Ce qui revient à indexer la responsabilité des médias qu'Alice Krieg-Planque situe, dans le quatrième point du chapitre v qui clôt son

analyse, plus du côté de la mise en circulation des formules que de leur création. D'ailleurs ils sont concurrencés dans ce rôle d'agent de circulation des formules par ce qu'elle appelle des « pratiques amateurs et profanes de communication » que sont les blogs, les forums, les sites participatifs, les pétitions en ligne, les listes de diffusion, etc.

S'il y a, au terme de ce parcours de lecture, une « formule » à retenir fondamentalement de cet ouvrage qui circonscrit scientifiquement et rigoureusement la formule, c'est que les rapports entre les acteurs d'une sphère socio-politique peuvent désormais être lus, en dehors des traditionnels pouvoirs (symboliquement liés au rang ou à l'économie), à travers les pratiques discursives qui règlent les échanges. Ce qui, de ce point de vue, place l'analyse du discours dans une posture assimilable à un carrefour épistémologique.

Abdoulaye Diouf

Université Paris 13 – CENEL

Gilles Boëtsch, Dominique Chevé et Hélène Claudot-Hawad (dir.), *Décors des corps*, Paris, CNRS Éditions, coll. « Corps », 2010, 397 p. ISBN : 978-2-271-07013-5.

La lecture de *Décors des corps* laisse un sentiment vivifiant. Cet ouvrage collectif édité par le CNRS sous la direction de Gilles Boëtsch (anthropobiologiste), de Dominique Chevé (anthropologue et philosophe) et de Hélène Claudot-Hawad (anthropologue), ne réunit pas moins de quarante contributions, réparties en quatre grandes sections, et issues pour l'essentiel du colloque *Couleurs sur corps*, qui rassemblait des chercheurs venus de champs scientifiques très divers¹. Si le titre laisse attendre un propos plutôt « esthétique » et installe d'emblée une équivoque – linguistique et peut-être conceptuelle – entre le support et l'accessoire, il dérobe stratégiquement le maître-mot de la recherche, précisément pluriel et complexe : la couleur. Le recueil prend en effet pour objet la couleur telle qu'elle s'insère dans la diversité des productions humaines ou, plus précisément, la « mise en couleur » comme pratique de réinvention du corps au carrefour de l'individuel et du communautaire, depuis les systèmes d'organisation sociale les plus anciens jusqu'à l'actualité contemporaine. Cette mise en couleur(s) peut désigner des pratiques éphémères ou irréversibles et s'exerce diversement selon les ingrédients, les matériaux et les techniques utilisés : la peinture, le poudrage, la teinture, le tatouage, les scarifications,

1. Le grand nombre de contributions nous oblige, dans les limites de ce bref parcours, à en relever les résultats substantiels sans mentionner les noms des différents auteurs.

l'adjonction d'accessoires vestimentaires et ornementaux participent à la construction des identités, des statuts, des émotions et des perceptions de l'homme en société. Or la réflexion part d'un double constat paradoxal : d'un côté, l'affirmation de l'humain semble intimement liée à la modification chromatique de l'apparence, sous des formes multiples qui vont du marquage esthétique à la figuration du sacré ; d'un autre côté, l'histoire occidentale, de l'Antiquité grecque au xvii^e siècle, manifeste un certain discrédit des couleurs, si ce n'est une « chromophobie », au motif que leur effet séduisant risquerait de nous faire prendre le faux pour le vrai. Pour appréhender les modifications chromatiques des corps dans toute leur richesse et pour prendre la mesure des significations proprement humaines qui leur sont attachées, il faut donc consentir à prendre ses distances envers une tradition discursive qui tend à désincarner le réel et à dissoudre la question de la couleur dans un dualisme facile entre la vérité de la forme et le pouvoir d'illusion de la matière. L'enjeu principal de ce recueil consiste bien à donner toute sa place à *la réalité de l'apparence* et à lui conférer la dignité d'un objet épistémologique, en construisant les stratégies méthodologiques les plus fécondes pour délinéer cet objet. C'est là, sans doute, que se dessinent l'intérêt et l'originalité des contributions réunies : croisant les regards du chimiste, de l'historien, du physicien, du philosophe, du linguiste et de l'anthropologue, entre autres, elles permettent de ressaisir la couleur comme mode de production humain, de penser une « re-matérialisation » du corps dans le champ des sciences humaines, et de mettre en acte les conditions d'une véritable transdisciplinarité de la recherche contemporaine.

Pour reprendre une typologie proposée dans sa contribution par Bernard Andrieu, on peut distinguer les « couleurs sur le corps », la « couleur du corps » et le « corps de couleur » afin d'appréhender dans leurs lignes de force les multiples phénomènes dont rend compte la recherche. La première catégorie renvoie aux pratiques qui consistent à apposer une couleur sur le corps de manière éphémère, par le biais de colorants, de substances tinctoriales, de peintures corporelles, mais aussi de vêtements et de parures minérales ou métalliques. À ce titre, les décorations tribales et rituelles se présentent comme des pratiques culturelles qui utilisent la surface sociale du corps pour désigner les attributs identitaires, le rôle symbolique, l'appartenance sociale, le genre, la position spirituelle, la disposition personnelle des individus. Des analyses serrées, qui ont le mérite d'allier la précision documentaire avec un souci de clarté pédagogique, mettent en évidence le rôle de la modification chromatique dans la mise en scène des changements d'état ou de statut (par exemple, le rouge et le blanc comme référents identitaire pour la mariée dans le Sud-Est marocain, ou la codification complexe de la couleur des ornements textiles dans les pratiques funéraires de la République de Mongolie) ; elles font également valoir la manière spectaculaire dont la couleur « sur » le corps aide à négocier le rapport dialectique entre nature et culture. Chez les Touaregs, le bleuissement de la

peau vise ainsi à « dé-naturer » le corps en amenant les perceptions au-delà de la limite substantielle des choses ; le recours à un colorant composite, le bleu indigo, fait partie d'un processus qui humanise le corps en le conduisant à imaginer l'invisible. La couleur « du » corps, quant à elle, implique la référence à la pigmentation qui détermine la peau comme étant « naturellement » plus ou moins claire. Cette perspective se décline à travers la problématique de la construction du « Noir » dans les productions textuelles et dans la composition des rapports sociaux – coloniaux ou post-coloniaux. Mais elle trouve également des échos singuliers dans les démarches contemporaines d'éclaircissement de la peau chez les femmes d'origine africaine et dans les enjeux technologiques et sociologiques soulevés par les nouvelles pratiques de bronzage. Si la volonté de s'éclaircir la peau par un artifice cosmétique peut se lire dans les termes d'une quête identitaire souvent paradoxale, celle de « changer de peau », que penser des pratiques cherchant à « endocolorer » le corps (le bronzage artificiel par implant moléculaire, par exemple) dans la perspective d'autonomiser le corps par rapport aux contingences naturelles et d'influer par là même sur l'état psychologique des sujets, voire sur les limites mêmes de ce qui constitue un sujet ? C'est ouvrir la voie à une réflexion sur la manière dont des « corps étrangers » (implants, injections, etc.) peuvent reconfigurer la structure même du corps humain à partir d'une modification de sa (ses) surface(s). On peut enfin tenter de penser le « corps de couleur » comme l'ensemble des processus qui font dépendre la vie corporelle d'une identification signifiante par la couleur : c'est le cas, dans l'expérience sociale, avec la surdétermination des rôles de genre (masculin/féminin) par le système du rose et du bleu ; en peinture et en littérature se pose le problème de la constitution – et de la déconstruction – de la singularité identitaire des corps à la faveur des jeux de l'image (que se passe-t-il quand seule la couleur permet de distinguer la peau et le vêtement ?) et du langage (en quoi les équivoques de la nomination et des sonorités ont-elles un impact sur le surgissement même de la visualité ?). Au vu de ces analyses, la couleur ne se confond pas avec un ornement décoratif à thématiser comme un objet positif, mais se lit plutôt comme une opération de définition et de production de l'humain dans sa relation, bien sûr, à son humanité, mais aussi aux limites de cette humanité – qu'elles ouvrent sur le sacré ou sur une post-humanité bio-technologique.

Néanmoins, là où cet ouvrage se distingue de bien des publications contemporaines sur la question, c'est qu'il débouche sur une « re-matérialisation » du corps au sens où il affronte le discours théorique à la dimension irrésistiblement prégnante et concrète de la corporalité – sans jamais céder sur le projet de formalisation et de clarification conceptuelles. La couleur n'est pas ici le prétexte d'une élaboration spéculative ou d'une complaisance à l'interprétation. Des détails infimes d'une œuvre de Vasari jusqu'aux nuances des peintures corporelles dans les rites afro-brésiliens, la texture et la complexité sensible des couleurs nous sont données à voir et

à entendre avec une précision qui est à la fois une invitation à l'imaginaire, à un voyage stimulant dans le clair-obscur des choses et des mots, et la pierre de touche d'une investigation scientifique appuyée sur un matériau maîtrisé – dans sa volonté classificatoire aussi bien qu'herméneutique. D'autant que le discours, en faisant avancer en première ligne la matérialité, met aussi en scène la résistance du corps au langage, ce par quoi l'opacité de la corporalité échappe parfois à l'interprétation et conduit à formuler de nouveaux questionnements. Ce souci va de pair avec une pratique cohérente et créative de l'interdisciplinarité, ou pour mieux dire, de la transdisciplinarité, tant les contributions suggèrent, sans jamais les forcer, des passages et des connexions transversales entre les différents champs épistémologiques convoqués. Malgré l'extrême diversité des points de vue, le recueil ne se dilue pas dans un mélange informe de savoirs qui cèderait à l'exotisme de l'objet pour faire le jeu d'une sophistication faussement explicative. Ainsi, les trois leçons inaugurales, à la fois érudites et générales, offrent des perspectives contrastées sur la couleur et ses usages, dans le cadre des « sciences exactes » comme dans celui des « sciences humaines » : les deux premières interrogent les rapports entre la structure de la lumière et la constitution des couleurs « physiques » et « chimiques », tandis que la troisième problématise la couleur sous un angle sémiologique. D'entrée de jeu, la perspective transdisciplinaire est à la fois justifiée et mise en acte. Les points de vue de la physique, de l'optique ou encore de la neurophysiologie établissent que la couleur ne se réduit pas à un objet, définissable dans les strictes limites de sa phénoménalité : c'est un effet de lumière qui n'existe que si un observateur la perçoit, selon des régularités et des sous-régularités à dégager et à comparer ; or ce processus se superpose à la manière dont le sens de la couleur est distribué, voire tramé, par les catégorisations culturelles et interfère avec elle. La relative indécidabilité de l'objet est paradoxalement ce qui stimule la transdisciplinarité. En particulier, l'analyse des applications de la « tribologie » (science des surfaces, du frottement et de l'usure) aux tissus et aux produits cosmétiques permet d'entrevoir l'intérêt d'une transformation des informations visuelles en informations auditives et tactiles ainsi que d'interroger les relations entre les procédures d'objectivation du sensible et les modalités de notre ressenti subjectif, lui-même réfléchi suivant des paramètres culturels.

Illustré par des planches iconographiques aussi pertinentes que saisissantes, cet ouvrage se reçoit donc résolument comme une invitation à la recherche vivante.

Jacques Brunet-Georget

Université Bordeaux III – laboratoire SPH (EA 4574)